

# 18 septembre 2025

REUNION DE RENTREE

COLLEGE SAINT EXUPERY

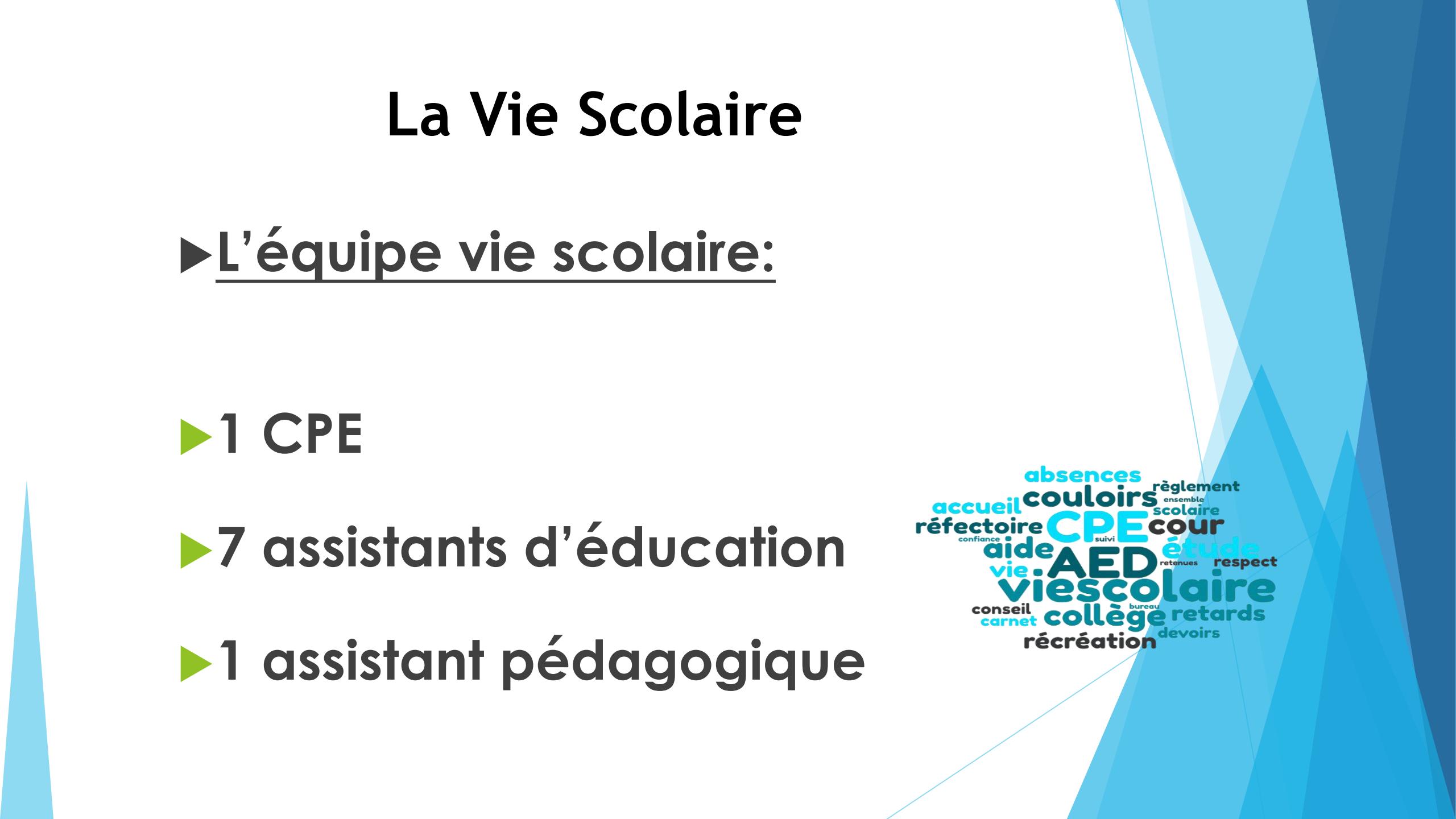
VELIZY VILLACOUBLAY

# La classe de 4ème

- ▶ Classe de réflexion sur l'orientation

# La Vie Scolaire

- L'équipe vie scolaire:
- 1 CPE
- 7 assistants d'éducation
- 1 assistant pédagogique



A central graphic element is a cluster of blue and white geometric shapes, including triangles and lines, forming a stylized 'V' or mountain-like pattern on the right side of the slide.

absences  
couloirs  
réglement  
accueil  
couloirs  
ensemble  
réfectoire  
scolaire  
confiance  
CPE  
cour  
aide  
étude  
vie.  
AED  
respect  
carnet  
viescolaire  
conseil  
bureau  
collège  
retards  
devoirs  
récréation

# Horaires

- ▶ **MATIN** 7h53 : ouverture du collège
- ▶ M1. 8h10-9h05: début des cours
- ▶ M2. 9H10-10h05
- ▶ 10h05-10h20: Récréation
- ▶ M3. 10h25-11H20
- ▶ M4. 11H25-12H20
- ▶ 11h25 : début du restaurant scolaire. 1er service
- ▶ 12h20 : 2ème service.

Retard si élève arrive dans le hall après la 1ère sonnerie



- ▶ **APRES-MIDI**
- ▶ S1. 13h-13H55
- ▶ S2. 14H-14H55
- ▶ 14h55-15h10: récréation
- ▶ S3. 15h15-16H10
- ▶ S4. 16H15-17H10
- ▶ S5. 17H15-18H10 => Section Volley
- ▶ *Les élèves se rangent dans la cour en début de demi-journée et après les récréations.*

Retard



# Le carte de collégien

« Passeport » de l'élève, il doit toujours l'avoir avec lui !  
La carte de collégien est demandée pour entrer et sortir du collège.

En cas de non présentation l'élève restera 1 heure de plus et fera ses devoirs.

Sur le verso de la carte apparaît l'emploi du temps de l'élève.

La couleur détermine le régime :

- Blanc = demi-pension
- Vert : externe
- Rouge : l'élève ne peut sortir en cas d'absence d'un enseignant



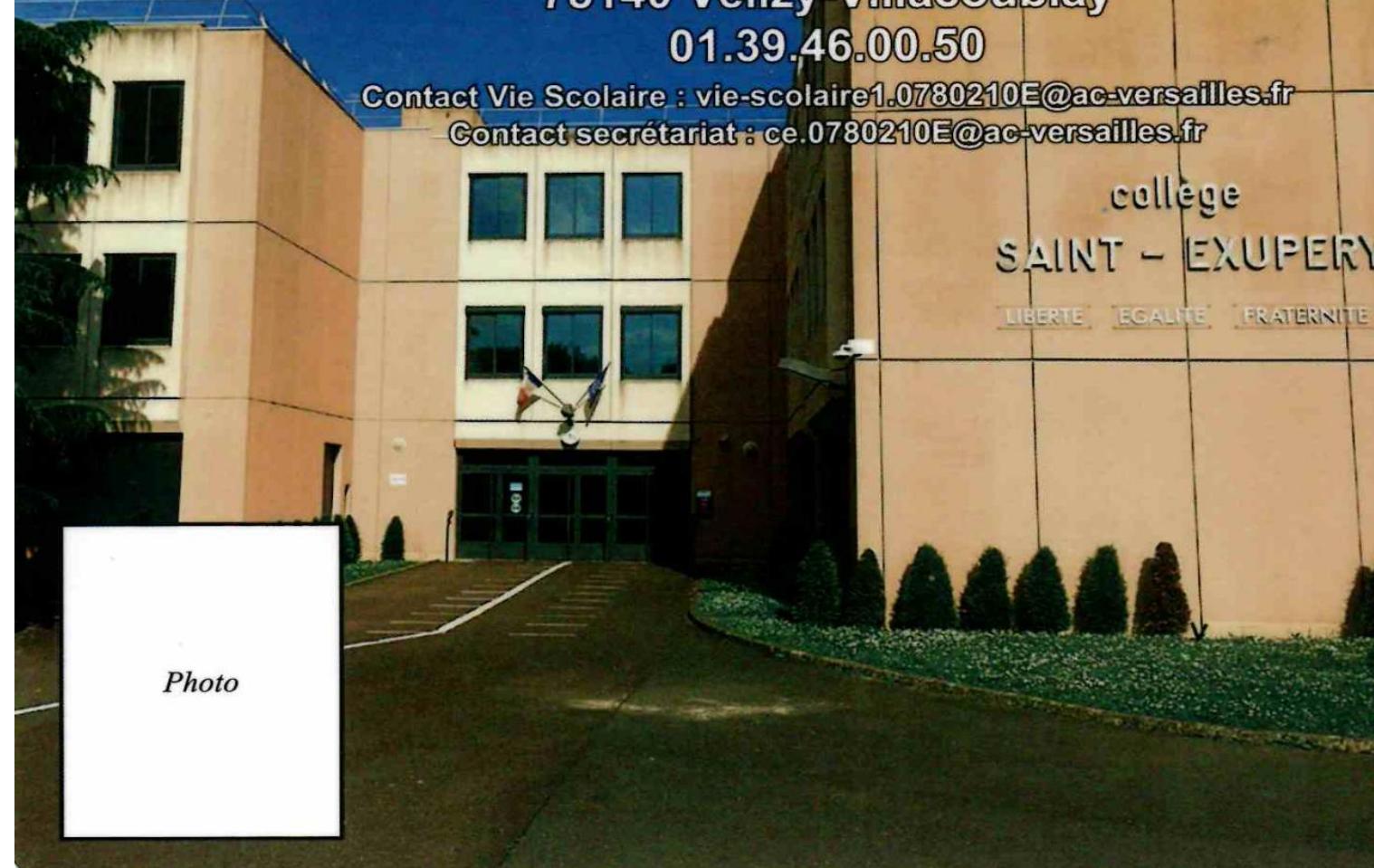
# COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY

21, Avenue Robert Wagner  
78140 Vélizy-Villacoublay

01.39.46.00.50

Contact Vie Scolaire : [vie-scolaire1.0780210E@ac-versailles.fr](mailto:vie-scolaire1.0780210E@ac-versailles.fr)

Contact secrétariat : [ce.0780210E@ac-versailles.fr](mailto:ce.0780210E@ac-versailles.fr)



*Photo*

ENT



Site  
Collège



Règlement  
intérieur



# Absences et retards

## En cas d'absence, rôle des parents :

- Prévenir le collège par téléphone le plus rapidement possible
- Adresser un justificatif écrit par mail à l'adresse de la vie scolaire ou Pronote (ou papier libre)



Les élèves ne seront jamais autorisés à sortir si la journée de cours n'est pas terminée même avec un mot

Il faut qu'un responsable légal se déplace au collège et signe une décharge pour récupérer son enfant.

## Les retards : ils doivent également être justifiés par écrit

Afin de favoriser la ponctualité des élèves :

4 retards → 1 heure de retenue

Retard entre 2 cours → 1 heure de retenue

# Les absences cantine

► **Exceptionnellement** (RDV médical, impératif familial) vous pouvez rédiger une absence cantine pour que votre enfant ne mange pas à la cantine.

► Démarche à suivre :

►>>> Adressez un mail ou un message Pronote à la vie scolaire **48h à l'avance**



► Sur l'espace So'Happy vous pouvez annuler un repas  
► mais cela ne donnera pas le droit à votre enfant  
► de sortir du collège.

► Si votre enfant est demi-pensionnaire et que vous faites le choix qu'il ne mange pas certains jours de la semaine, rédigez un mail ou un message Pronote à l'attention de la Vie Scolaire (ou un mot sur papier libre).

( ex : *en indiquant que vous souhaitez que votre enfant ne mange pas à la cantine les mardis et les vendredi en semaine B*).

# Problèmes entre camarades

En cas de difficultés avec des camarades les élèves peuvent en parler !

Vous pouvez en informer l'établissement qui interviendra.

(*vigilance, punition, contact des familles...*).

Plusieurs actions sont possibles, le collège évaluera l'intervention la mieux adaptée.

Ne pas agir directement (*en interpellant les élèves*) au risque d'empirer la situation.

Les élèves peuvent déposer un papier pour expliquer leur problème. Il sera pris en charge !

Boîte sans problème





## Problèmes liés à une absence de contrôle des réseaux sociaux

- ↳ De nombreux conflits entre élèves débutent et prennent de l'ampleur sur les réseaux sociaux
- ↳ Sur les réseaux sociaux, vos enfants peuvent être confrontés : aux insultes, menaces, à des contenus pornographiques et violents.. Vos enfants peuvent aussi y participer...
- ↳ Merci d'informer les équipes du collège si vous avez connaissance d'échanges inappropriés sur les réseaux sociaux... (ex : *insultes sur un groupe whatsapp, rumeurs stories snapchat...*)

**CONSEIL : Installation d'une application de contrôle parental**

# LE PROGRAMME PHARE programme de lutte contre le harcèlement scolaire

- › Des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations
- › Des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte
- › Des personnels , des parents et des partenaires sensibilisés.

## Le harcèlement scolaire :

Un élève isolé du reste de la classe par un groupe d'élèves avec souvent un « leader négatif » (lui-même ayant pu être harcelé en primaire)

Un phénomène qui s'inscrit dans la durée : tous les jours des moqueries, ou des menaces

Un phénomène amplifié par les réseaux sociaux

# Contacts



► Bureau Vie scolaire (assistants d'éducation) :

[vie-scolaire1.0780210e@ac-versailles.fr](mailto:vie-scolaire1.0780210e@ac-versailles.fr)

► CPE :

[emmanuelle.halimi@ac-versailles.fr](mailto:emmanuelle.halimi@ac-versailles.fr)

Courriels disponibles sur le site internet dans la rubrique Vie Scolaire et sur la Carte de collégien de votre enfant.

# LES PARENTS D'ELEVES

- Conseil de classes (2 parents et 2 remplaçants) : être présent et faire un court résumé du conseil aux autres parents de la classe.
- Représentants des parents d'élèves pour les différentes instances  
Adhérer à l'APEIVV, seule association de parents déclarée,  
actuellement, dans le collège  
Se présenter aux élections (6 titulaires et 6 suppléants)
- L'élection des représentants de parents au CA se fera électroniquement  
du 06 au 10 octobre 2025, via Pronote,
- Participation à la vie de l'établissement (cross, forum des métiers,  
oraux de stage)

## Quelques dates du premier trimestre

ARRET DES NOTES : 25 NOVEMBRE

CONSEILS DE CLASSE DU 1<sup>er</sup> AU 12 DECEMBRE

RENCONTRE PARENTS - PROFESSEURS

➤ MARDI 13 POUR LES 6ème / les 5ème

➤ JEUDI 8 JANVIER POUR LES 4ème / 3ème

## Autres dates

Forum des métiers : samedi 24 janvier 2026

Oral de stage : mardi 31 mars 2026

Cross du collège : mardi 12 mai 2026

# LES DEMANDES DE BOURSE 2025-2026

Vous pouvez faire votre demande **en ligne directement (et cas particuliers en papier)** sur le portail Scolarité avec votre compte EduConnect :

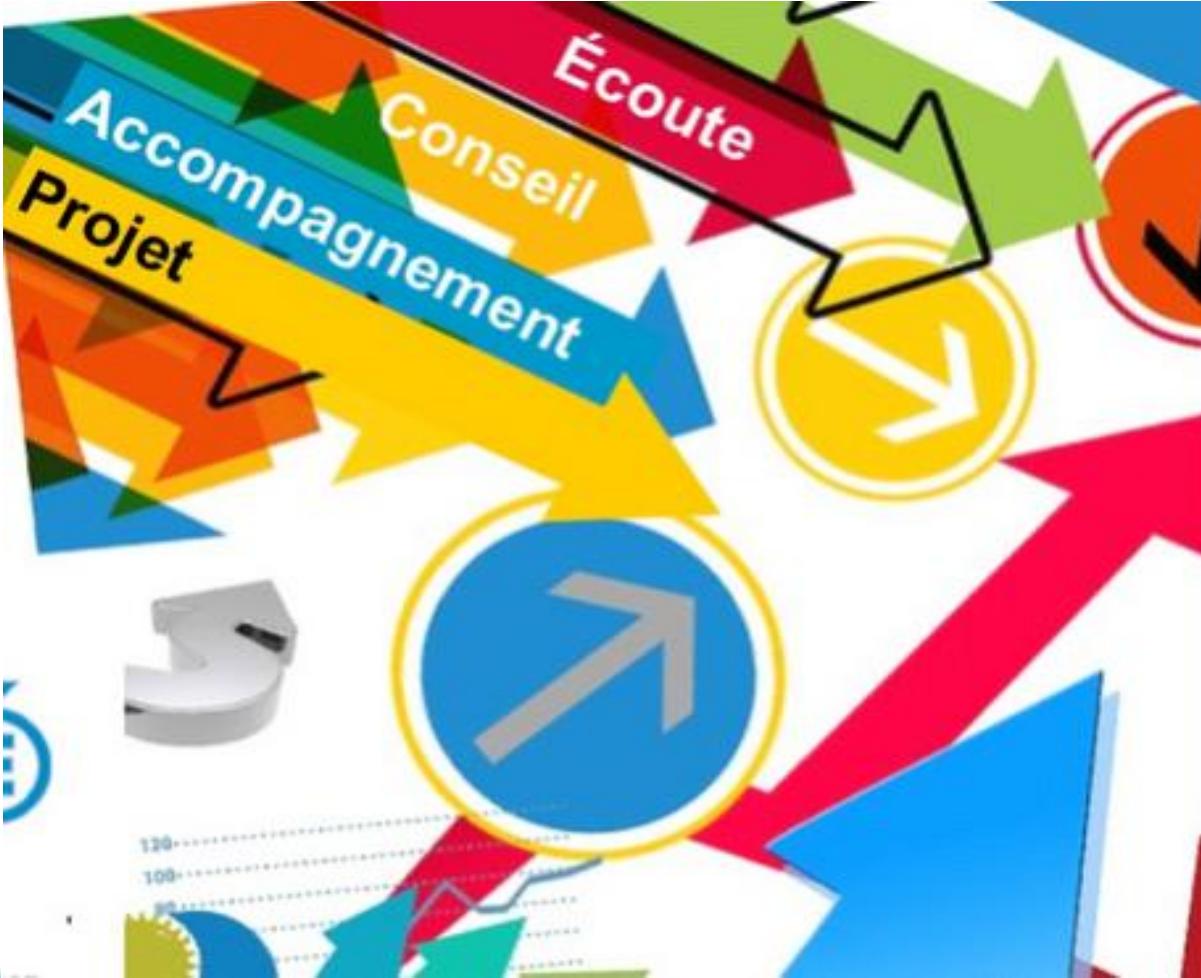
**du 1er septembre au 16 octobre (inclus) 2025**

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

# Psychologue de l'Education Nationale, Mme METZGER

## Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle



### ➤ Permanence au COLLEGE SAINT EXUPERY

LUNDI

Mme Metzger peut rencontrer votre enfant au sein du collège, à la demande de l'équipe éducative.

Vous, et/ou votre enfant, pouvez également prendre rendez-vous directement à la vie scolaire.

Bureau situé en salle D23, à côté du CDI

### ➤ Permanence au CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION de Versailles-Saint-Cyr au 12 Rue Victor Hugo, 78210 Saint-Cyr-l'École

Périodes scolaires : mardi après-midi

Vacances scolaires : selon planning

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat du CIO : 01.30.58.58.98

Courriel : [cio-versailles-saint-cyr@ac-versailles.fr](mailto:cio-versailles-saint-cyr@ac-versailles.fr)